

FIDUCIE DE PLACEMENT IMMOBILIER FRONSAC

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Le 29 septembre 2017

FPI FRONSAC ANNONCE UN CHANGEMENT AU CONSEIL DES FIDUCIAIRES

Montréal (Québec) – (TSX - V : GAZ.UN) Fiducie de Placement Immobilier Fronsac (« **FPI Fronsac** » ou « **Fronsac** ») annonce que Mme Katia Marquier a été nommée au conseil des fiduciaires de Fronsac. Cette nomination sera effective le 30 septembre. Michel Lassonde, le Président du conseil des fiduciaires, a déclaré : « Nous sommes heureux d'accueillir cette nouvelle fiduciaire dans notre équipe. Nous croyons qu'elle nous apportera une expertise additionnelle grâce à ses compétences professionnelles de même que de l'expérience acquise au sein d'importantes sociétés.»

Katia Marquier – Mme Katia Marquier a entrepris sa carrière auprès du cabinet d'experts-comptables KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. où elle a eu l'occasion de travailler dans les dossiers de plusieurs sociétés publiques. Elle a joint les rangs de Gaz Métro en tant que contrôleur corporatif en juin 2008. Elle avait à sa charge l'information comptable, financière et fiscale des sociétés publiques Gaz Métro inc. et Valener inc. de même que d'une vingtaine de leurs filiales. Depuis février 2017, Mme Marquier est vice-présidente Finances et administration d'Oceanpath, le bureau de gestion de patrimoine familial relié à Fednav, où elle est principalement responsable de la gestion financière, comptable et fiscale. Elle est également membre du conseil d'administration de la Société de Recherche sur le Cancer. Enfin, elle est membre de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec.

À propos de Fronsac - Fiducie de placement immobilier Fronsac est une fiducie à capital variable effectuant l'acquisition d'immeubles commerciaux dont la gestion est entièrement faite par le locataire.

Énoncés prospectifs - Le présent communiqué contient des énoncés et informations prospectifs au sens des lois applicables en valeurs mobilières. Fronsac met le lecteur en garde que les événements réels pourraient différer considérablement des attentes actuelles en raison des risques connus et inconnus, des incertitudes et des autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des résultats envisagés dans ces énoncés prospectifs. Parmi ceux-ci, notons les risques liés à la conjoncture, les risques liés au marché immobilier local, la dépendance vis-à-vis la situation financière des locataires, les incertitudes reliées aux activités immobilières, les variations de taux d'intérêts, la disponibilité du financement sous forme de dette ou de capital, les incidences liées à l'adoption de nouvelles normes, ainsi que les autres risques et facteurs décrits de temps à autre dans les documents déposés par Fronsac auprès des autorités en valeurs mobilières, incluant le rapport de gestion. Fronsac ne compte pas mettre à jour ni modifier ses énoncés prospectifs, ni ne s'engage à le faire, même si des événements futurs surviennent ou pour tout autre motif, sauf si la loi ou toute autorité réglementaire l'exige.

La Bourse de Croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation, (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de Croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.

Pour plus d'information, veuillez contacter Jason Parravano au (450) 536-5328.